

PLANÈTE • POLLUTIONS

StocaMine : des parlementaires alsaciens demandent l'arrêt du confinement des déchets toxiques pour protéger la nappe phréatique

Les parlementaires alertent sur le risque d'inondation de la mine, qui pourrait entraîner une pollution irréversible de la nappe phréatique du bassin rhénan.

Le Monde avec AFP

Publié le 31 mai 2025 à 16h17 · Lecture 1 min.



Cette vue aérienne prise le 11 janvier 2023 montre une vue générale du centre de stockage de déchets dangereux Stocamine à Wittelsheim, dans l'est de la France. SEBASTIEN BOZON / AFP

Un groupe de parlementaires alsaciens, de La France insoumise (LFI) aux Républicains, appelle l'Etat à mettre fin aux travaux de confinement de déchets toxiques sur le site de StocaMine, à Wittelsheim (Haut-Rhin).

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

« Nous demandons l'arrêt des travaux de confinement, la remise en état du cuvelage du puits Joseph et le démarrage immédiat des travaux de déstockage », écrivent ces neuf députés et sénateurs, dans une lettre ouverte adressée samedi 31 mai à l'Agence France-Presse (AFP) par le député du Bas-Rhin Emmanuel Fernandes (LFI).

Ils alertent notamment « sur la menace qui pèse sur la nappe phréatique du bassin rhénan en raison des défaillances structurelles du site de stockage ». Un risque est désormais « certain », selon eux, que la mine soit rapidement inondée, ce qui « provoquera une pollution irréversible de la nappe phréatique ».

Lire aussi : [Stocamine, l'histoire sans fin de la « poubelle toxique de l'Alsace »](#)

Ancienne mine de potasse reconvertie en site de stockage, la société StocaMine a entreposé entre 1999 et 2002, dans des cavités creusées à 600 mètres de profondeur, 44 000 tonnes de déchets toxiques (cyanure, arsenic...) censés être non inflammables. La question de leur devenir se pose depuis un incendie survenu dans la mine en 2002.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Contre l'avis de la population et d'élus locaux, qui redoutent que le maintien des déchets en profondeur ne pollue à terme la nappe phréatique d'Alsace, [l'Etat a pris la décision en 2023 de confiner les déchets en profondeur](#), validant les travaux.

A la mi-mai, le tribunal administratif de Strasbourg a examiné des recours contre un arrêté autorisant le confinement définitif de ces 44 000 tonnes de déchets toxiques sur le site de StocaMine et rendra sa décision le 17 juin.

Lire aussi : [Stocamine, « une bombe à retardement » en Alsace](#)

Le Monde avec AFP

Le Monde Boutique

Découvrir

Michel Vaillant

Les coulisses de la BD culte